

Longecourt 'Mag 2

Le magazine de votre commune



Quelques modifications

Malgré toute l'attention que nous avons pu apporter au 1^{er} Longecourt'Mag, quelques oublis ou erreurs s'y sont glissés. Nous tenons à les rectifier dans cette 1^{ère} page et vous présentons toutes nos excuses...

Nous en profitons également pour répondre aux questions posées à la suite de notre première parution.

CHAMBRE D'HOTES

Arielle MERLE
22, rue du Murot
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 73 68



PERFECTNAILS

7, rue de l'Orme
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Mobile: 06 72 08 37 16
Télfixe: 03 80 39 77 28



L'INSOLITE

Route de Dijon
21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 09 54 80 93 92
Bar / Restaurant familial tenu par
2 anciens bouchers charcutiers traiteurs

REPONSES A VOS QUESTIONS

Demande d'un point multimédia dans la commune pour faciliter les recherches d'emploi.

Un ordinateur avec connexion internet sera mis à la disposition des personnes en recherche d'emploi à compter du 1^{er} Septembre 2014 à la bibliothèque les:

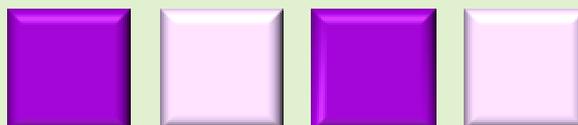
**Lundi et Mercredi
de 16h30 à 18h00**

Les horaires de LA POSTE ont changé !

Tél: 03 80 39 87 73

Lundi	Fermé
Mardi	08h45 – 12h00 / 15h00 – 17h30
Mercredi	08h45 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Jeudi	08h45 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Vendredi	08h45 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Samedi	09h00 – 12h30

Bonne lecture



Mot du maire



Chers concitoyens,

La nouvelle équipe s'est mise en place et a déjà beaucoup travaillé. Les principales commissions se sont réunies à plusieurs reprises :

- La commission travaux/environnement, animée par Yannick CORDIER, étudie le projet de construction d'un préau dans la cour de récréation de la maternelle, mais aussi le projet d'embellissement des entrées de la commune.
- La commission communication, animée par Paul MURANO qui, après avoir réalisé le premier « Longecourt Mag » diffusera le numéro 2 dès le début du mois de Septembre.
- La commission solidarité et le CCAS ont commencé l'étude du projet d'aide aux personnes âgées, notamment dans l'enlèvement des objets encombrants.

Je voudrais également remercier toutes les associations sans lesquelles rien ne pourrait être entrepris et réussi lorsqu'il s'agit d'organiser une manifestation dans la commune.

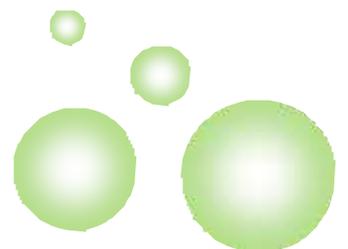
J'ai déjà eu l'occasion de vous dire à quel point j'étais attaché, avec mon conseil municipal, à toutes ces manifestations, à toutes ces fêtes qui nous offrent l'occasion de nous réunir en toute amitié et qui contribuent ainsi à la cohésion sociale dans notre commune.

Le rôle d'un conseil municipal, c'est bien sûr et avant tout, de gérer les affaires de la commune. Mais si les ressources dont nous disposons et les aides que nous attribuons aux associations permettent de surcroît de répandre un peu de joie et de bonheur, c'est encore mieux.

Après de bonnes vacances, je vous souhaite une bonne reprise et une bonne lecture de votre « LONGECOURT MAG n°2 ».



**Le Maire,
Daniel Baudron**



Conseil municipal du 30 Juin 2014

PROJET INTERGENERATIONNEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de construction de 14 logements locatifs sur un îlot au lieu-dit Les Carettes. Ce projet, porté par la société VILLEO, organisme agissant pour le logement, sollicite la commune pour garantir l'emprunt qu'elle contractera pour ce projet, à hauteur de 25 %. Des éléments financiers seront apportés prochainement afin de pouvoir délibérer. Le Conseil Municipal donne son accord pour garantir l'emprunt nécessaire.

MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX BATIMENTS 2014

Suite à la décision de réaliser des travaux dans les bâtiments communaux : mairie, église, locaux périscolaire (5 rue du Château), le Conseil Municipal accepte la proposition d'honoraires du bureau d'études CARMINATI, pour les opérations suivantes :

Travaux mairie	estimés à 40.000 € HT/ Honoraires : 10 %, soit 4 000 € HT
Travaux église	estimés à 30.000 € HT/ Honoraires : montant forfaitaire de 2 700 € HT
Travaux locaux périscolaire	estimés à 55.000 € HT/ Honoraires : 10 % soit 5 500 € HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer lesdites conventions d'honoraires et contrats de maîtrise d'œuvre.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal décide une admission en non-valeur qui sera mandatée à l'article 6541 du budget 2014.

REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC Réseaux gaz :

Vu le décret du 25 Avril 2007, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recette auprès de Gaz de France d'un montant de 332,85 €, pour un linéaire de 5 412,60 mètres.

REDEVANCE CONCESSION GAZ

Conformément aux articles 5 du cahier des charges et 3 de l'annexe 1 du contrat de concession, la redevance de concession pour l'année 2014 s'élève à 950,73 € ; le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recette de 950,73 € auprès de GRDF.

AVENANT BAIL RURAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agriculteur, titulaire d'un bail à ferme avec la Commune, a fait valoir ses droits à la retraite et son activité a été reprise par son fils. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal accepte de modifier le bail avec le nouveau titulaire. Un avenant sera établi et signé par les deux parties.

OCCUPATION TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'un particulier souhaitant louer le terrain communal situé rue du Moulin, à côté du cimetière, afin d'y mettre occasionnellement ses poneys, le précédent occupant ayant libéré le terrain.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande, fixe un montant d'occupation forfaitaire annuel de 50 €, autorise le Maire à établir une convention de mise à disposition qui sera signée par les 2 parties.

PERSONNEL COMMUNAL

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique temporaire à raison de 35 h hebdomadaires, pour le remplacement d'un titulaire lors des congés annuels, congés maladie ou nécessité de service.

CONTRAT ENTRETIEN

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'entretien du matériel de la salle des fêtes La Cerisaie :

Entretien annuel hotte & cuisson	534 € HT
Entretien annuel laverie & froid	252 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la société IDEC et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

PLANTATION D'UNE HAIE limite de propriété d'un riverain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a procédé à l'élagage puis à la plantation d'une haie le long d'une propriété. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal sollicite une participation à ces frais du propriétaire à hauteur de 50 % soit 714 €; il autorise le Maire à émettre un titre de recette pour le recouvrement de cette somme.

EXTENSION RESEAU ELECTRICITE LOTISSEMENT LES CARETTES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal sollicite auprès de NEXITY FONCIER CONSEIL le remboursement des frais payés par la commune auprès d'EDF pour l'extension du réseau électrique nécessaire au Lotissement Les Carettes, soit 4 710,41 €.

CELEBRATION DES JOURNEES MEMORIELLES « Conflits 14/18 & 39/45 »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le comité cantonal inter-associations de Genlis prépare des journées mémorielles des conflits de 1914-1918 et 1939-1945. A ce titre il sollicite une subvention exceptionnelle afin de leur permettre de préparer et financer dans les meilleures conditions les diverses manifestations qui seront organisées. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 200 €. Monsieur le Maire précise qu'une exposition sur la guerre de 14/18 sera installée à la Mairie en Novembre prochain.

DIVERS

MATÉRIEL DE SONORISATION DE LA SALLE DES FÊTES LA CERISAIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une sonorisation a été achetée et installée à la salle des fêtes. Celle-ci est prêtée aux associations qui le souhaitent et son prêt peut être élargi aux utilisateurs de la salle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour prêter le matériel aux loueurs de la salle moyennant un tarif de 70 € et le versement d'une caution de 150 €.

CANDIDATURE GARDE-PÊCHE

Monsieur le Maire fait part d'une candidature pour assurer la fonction de garde pêche à l'étang La Sablière: avis favorable du Conseil Municipal.

PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Dimanche 13 Juillet 2014:

20h30: salle de la Cerisaie : retransmission finale de la coupe du monde sur écran géant

23h00: départ en cortège musical pour le feu d'artifice, place de la Mairie, suivi du bal populaire

Lundi 14 Juillet 2014:

10h30: cérémonie devant le Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur. L'ensemble de la population est invitée à participer à cette manifestation.

INFORMATIONS DIVERSES

Le bilan d'activité du bureau de la Poste est porté à la connaissance du conseil Municipal. Ce dossier sera débattu ultérieurement.

COMPTES-RENDUS COMMISSIONS

Yannick CORDIER, responsable des commissions travaux et environnement, fait le point des différentes réunions qui ont eu lieu :

- Aire Petite enfance : des tables et bancs de pique-nique ont été installés
- Aménagement le long du canal : Tables de pique-nique et bancs vont aussi être installés le long du canal, début du chemin de halage
- La commission environnement avait étudié les différents aménagements à réaliser et priorisé l'étude des entrées de la commune : contact a été pris avec un paysager qui fera des propositions.
- Les travaux de dissimulation des réseaux rue du Meix ont débuté, sous la maîtrise d'ouvrage du SICECO
- Les travaux de voirie de la rue de la Lieutenière : les offres reçues sont en cours d'analyse.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire rappelle l'historique des décrets concernant les rythmes scolaires ainsi que les différentes réunions enseignants/parents et communauté de communes.

Vous trouverez le détail des nouveaux horaires, entérinés par l'inspection académique et applicables à la rentrée de Septembre 2014 pour l'année scolaire 2014-2015 dans les pages qui suivent.



Longecourt... une équipe municipale au travail !



AIRE DE JEUX

L'aire de jeux petite enfance est ouverte de 8h00 à 19h00. Pour plus de confort, nous y avons installé 2 tables avec bancs, réalisées par les ateliers mutualistes de Chenôve.

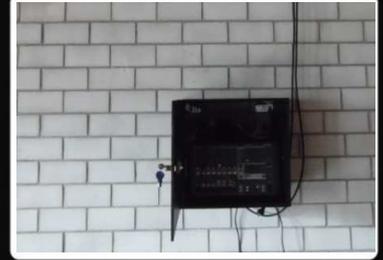


PROMENADE CANAL

La promenade du canal a été agrémentée elle aussi de 3 tables, en coréalisation avec les Voies Navigables de France et la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.



Le portail de **L'ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE** vient d'être remplacé.



LA CERISAIE

La salle des fêtes est équipée d'une nouvelle sonorisation, gratuite pour les associations et en location pour les particuliers.



PÉRISCOLAIRE

Les travaux sont programmés. Au programme, remplacement des fenêtres, nouveaux sanitaires, peinture et électricité...



RUE DU MEIX

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a commencé, en collaboration avec le SICECO.



A VENIR

Les travaux de la Rue de la Lieutenière débuteront dans les semaines à venir; ils seront réalisés par la société LORIN TP de Sennecey les Dijon.

Des études sont en cours pour:

- la réalisation d'un préau dans la cour de maternelle du groupe scolaire Henri Vincenot.
- l'embellissement des entrées du village.

Urbanisme: les autorisations

Construction nouvelle :

Vous construisez une maison : vous devez déposer une demande de permis de construire.

Vous construisez un garage ou une dépendance :

- Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol** nouvelle de plus de 20 m², vous devez demander un permis de construire ;
- Si vous créez entre 5 m² et 20 m² : une déclaration préalable suffit ;
- En dessous de 5 m² : vous n'avez aucune formalité à accomplir.



Travaux sur une construction existante :

Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires, vous n'avez aucune formalité à accomplir. En revanche, vous devez déposer une déclaration préalable :

- pour les travaux de ravalement (s'ils se situent dans le périmètre du château),
- pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (ouvertures, coloris...),
- pour les constructions qui créent entre 5 m² et 20 m²* de surface de plancher ou d'emprise au sol nouvelle.



Avant tout projet, il est souhaitable de venir se renseigner au préalable en mairie et de consulter le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Le règlement et le zonage du PLU sont consultables sur le site internet de la mairie : www.longecourtenplaine21.fr/

Quelques exemples d'autorisations nécessaires en fonction des travaux envisagés...

- Vous créez un étage supplémentaire dans votre logement : l'augmentation de surface, si elle dépasse 20 m²*, nécessite la délivrance d'un permis de construire.
- Vous percez une ouverture (porte, fenêtre, vasistas...) : vous devez déposer une déclaration préalable ; si vous changez en même temps la destination du local : un permis de construire.
- Vous construisez une piscine non couverte ou dont la couverture est inférieure à 1.80 m de haut :
 - jusqu'à 10 m² : aucune formalité ;
 - au-delà de 10 m² et jusqu'à 100 m² : déclaration préalable
- Vous construisez une clôture : une déclaration préalable est nécessaire.



Attention : Si votre projet de construction (ou de travaux) est soumis à permis de construire et porte sur une surface de plancher ou une emprise au sol** de plus de 170 m² (ou conduit après travaux à porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m²), le recours à un architecte est obligatoire pour établir le projet architectural

Votre demande d'autorisation d'urbanisme est effectuée sur un formulaire officiel (Cerfa). Vous pouvez vous le procurer en mairie ou le télécharger sur le site service.public.fr

Votre demande de permis de construire ou votre déclaration préalable doit être adressée ou déposée en mairie qui vous délivrera un récépissé, document essentiel à conserver puisqu'il indique votre numéro d'enregistrement.

A compter de la réception en mairie du dossier complet, celle-ci dispose de délais stricts pour vous répondre.

- 1 mois si vous déposé une déclaration préalable,
- 2 mois pour un permis de construire

Si la mairie doit consulter pour avis l'architecte des bâtiments de France, elle vous le signale lors du 1^{er} mois qui suit le dépôt. Cette situation a pour effet de majorer le délai d'instruction de un mois pour les déclarations préalables et 6 mois pour les permis de construire.

VOTRE PERMIS OU VOTRE DECLARATION PREALABLE DOIT ÊTRE AFFICHE

Deux affichages faisant mention du permis ou de la déclaration préalable doivent être effectués, l'un en mairie et l'autre **sur le terrain**.



- L'affichage en mairie est effectué par le maire dans les 8 jours de la délivrance de l'autorisation et demeure 2 mois.
- L'affichage sur le terrain doit être réalisé **à votre initiative dès réception** de l'autorisation de construire, sur un panneau respectant les modalités réglementaires (format et contenu du panneau) ; celui-ci doit être visible de l'extérieur et **pendant toute la durée des travaux**.

L'inobservation de cette formalité peut entraîner des sanctions pénales.

**** La surface de plancher** pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction, notamment, des surfaces de planchers sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1.80 m, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménageables. La surface de plancher des caves, celliers, et annexes est en revanche prise en compte.

L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus.

Pour le calcul du seuil de 170 m² imposant le recours à un architecte, seule l'emprise au sol portant sur la partie de la construction constitutive de surface de plancher est prise en compte.

ZeroPhyto2013



Aiserey, Bessey les Citeaux, Echigey, Izeure, Longecourt en Plaine, Tart le Haut et Thorey en Plaine ont signé une charte **0 Phyto** avec le Syndicat de la Râcle et le Syndicat du Bassin Versant de la Vouge.

C'est la raison pour laquelle nos employés municipaux n'utilisent plus de pesticides et nos trottoirs s'enherbent. Pour remédier à cet inconvénient, plusieurs alternatives sont envisageables :

LE DÉSHERBAGE THERMIQUE:

Il provoque un choc thermique, les protéines des cellules végétales se coagulent, ce qui stoppe la photosynthèse; malheureusement, ce procédé ne donne pas entière satisfaction.

LE DÉSHERBAGE MANUEL:

Il consiste à piocher les trottoirs et arracher les herbes; cette solution est très efficace mais elle nécessite un travail important.

LA GESTION NATURELLE:

Il s'agit là de privilégier les techniques écologiques, comme le paillage, les mélanges fleuris, la pousse de l'herbe sur les trottoirs, et effectuer des fauchages en concertation avec les riverains.

Chacun peut apporter sa contribution au bien-être du village en piochant simplement le trottoir devant sa propriété.

RAPPEL DE BONNE CONDUITE:

Lors des travaux de maçonnerie, il est **formellement interdit** de mettre les reliquats de ciment dans le capteur d'eaux pluviales, car ceci peut avoir de graves conséquences.



Le SIEPA de la Râcle

Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement



Le Syndicat de La Râcle regroupe les communes d'Aiserey, de Bessey, d'Echigey, d'Izeure, de Longecourt en Plaine, de Tart le Haut et de Thorey en Plaine, réunies pour gérer les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Il a dû gérer l'augmentation de la population de nos villages et garantir la qualité de l'eau.

Les résultats des prélèvements du Ministère de la Santé sont affichés régulièrement à la Mairie. Un bilan des résultats est réalisé chaque année par l'Agence Régionale de Santé et il vous est adressé avec les factures d'eau de la SAUR.

L'eau qui arrive à nos robinets est maintenant de bonne qualité. Le réseau public d'eau potable n'est pas très vieux et ne comporte donc aucun tronçon en plomb.

La qualité bactériologique de l'eau est très bonne depuis plusieurs années, grâce au traitement au chlore gazeux du château d'eau installé par le Syndicat.

Notre eau est « dure », riche en calcium; cela est dû à la nature des sols au niveau des puits de captage (puits de la Râcle à Aiserey et captages de Poncey les Athée et Flammerans). Pour éviter les dépôts de tartre, les particuliers peuvent s'équiper d'adoucisseur.

Notre eau respecte maintenant les limites réglementaires pour les nitrates. Cela résulte d'un long travail du Syndicat et des agriculteurs de nos villages.

L'adoption d'une fertilisation azotée mieux raisonnée par les agriculteurs et l'abandon de la culture de la betterave ont permis de réduire nettement les nitrates au niveau de notre puits de captage.

De nouvelles mesures de protection des sols autour du puits de captage permettront de respecter un objectif de 25 mg de nitrate par litre, en achetant très peu d'eau de Poncey.

Les teneurs en pesticides de notre eau sont maintenant conformes aux limites réglementaires. Pour cela, après plusieurs pollutions de l'eau par des désherbants en 2010 et 2011, le Syndicat a installé un filtre à charbon au niveau du puits de captage ; cela a permis de reprendre le pompage de l'eau à Aiserey.

De plus, les 7 Communes du Syndicat ont mis en place des programmes Zéro Phyto sur leurs trottoirs et leurs espaces verts, avec l'appui du SBV (Syndicat du Bassin de la Vouge).

Pour permettre de garantir encore mieux la qualité de l'eau, le Syndicat va limiter l'utilisation des engrais et interdire l'utilisation de pesticides dans une zone de 27 ha à proximité du puits de captage.

La connexion avec les captages de Poncey et de Flammerans avait été faite pour diluer la teneur en nitrate de notre eau (teneur en nitrates qui était supérieure à 50 mg de 1977 à 2007).



Un gros travail a donc déjà été fait pour la qualité de l'eau par le Syndicat des Eaux, par les Communes et par les agriculteurs. Les habitants doivent aussi être sensibilisés aux risques de pollution avec les produits qu'ils utilisent sur leurs terrains. L'utilisation de ces produits doit être limitée et les doses indiquées sur les emballages doivent être bien respectées.

Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est un regroupement de communes qui a été créé le 1^{er} Janvier 2006 et compte 25 communes membres:



Aiserey / Beire le Fort / Bessey les Citeaux / Cessey sur Tille / Chambeire / Collonges les Premières / Echigey / Fauverney / Genlis / Izeure / Izier / Labergement Foigny / Longchamp / Longeault / Longecourt en Plaine / Marliens / Pluvault / Pluvet / Premières / Rouvres en Plaine / Tart l'Abbaye / Tart le Bas / Tart le Haut / Thorey en Plaine / Varanges

Elle est chargée de différentes missions, en rapport avec divers domaines tels que le développement économique, l'emploi, l'environnement, les travaux et les services sociaux.

Au sein de la Com Com, 7 commissions prennent en charge ces nombreuses missions, dont vous trouverez la liste ci-dessous.



PRÉSIDENT

Hubert SAUVAIN - *Rouvres en Plaine*

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Vincent DANCOURT - *Genlis*

Communication / Statuts / Développement / Média

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Luc JOLIET - *Tart l'Abbaye*

Aménagement / Développement économique / Recherche d'entreprises

Daniel BAUDRON pour Longecourt en Plaine

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Patrice ESPINOSA - *Izier*

Enfance / Jeunes / Périscolaire / Extrascolaire

Sandrine COURIER pour Longecourt en Plaine

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Françoise JACQUES - *Izeure*

Finances

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Gérard TREMOULET - *Aiserey*

Environnement / Aménagement touristique du territoire / Cadre de vie

Aire d'accueil des gens du voyage / GEMAPI

Jean-Noël DUMAS pour Longecourt en Plaine

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Ghislaine POIVRE - *Pluvet*

Voirie / Transport / Bâtiment / Accessibilité / Mise en concurrence

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Emmanuel ROLLIN - *Collonges lès Premières*

Petite enfance / Famille / Séniors / Action sociale

Yves FICHOT pour Longecourt en Plaine

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Le **Syndicat MIXte** de **Collecte** et de **Traitement** des **Ordures Ménagères** et des déchets assimilés (SMICTOM) a été créé par arrêté préfectoral le 1er janvier 2005.

Il réalise, pour le compte de ses adhérents, la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilables. Le siège du SMICTOM se situe impasse Arago à GENLIS.



Deux Communautés de Communes adhèrent au SMICTOM : la Communauté de Communes de la plaine Dijonnaise et la Communauté de Communes de la Plaine des Tilles, qui regroupent 29 communes soit 29189 habitants.



Son président est Monsieur Daniel CHETTA, élu en date du 27 Mai 2014.
Son 1^{er} vice-président, en charge des finances, est Monsieur Jean Pierre LANQUETIN.
Son 2^{ème} vice-président est Monsieur Yves PAUTET, en charge des travaux et déchèteries.

LES MISSIONS DU SMICTOM DE LA PLAINE DIJONNAISE

- * la collecte en Porte à Porte et le traitement des ordures ménagères,
- * la collecte sélective en porte-à-porte et le tri des emballages recyclables et des journaux, revues, magazines
- * la collecte sélective du verre et des textiles/chaussures en Apport Volontaire
- * la prise en charge des déchets de soins en déchèterie,



- * la collecte de l'amiante liée (fibrociment) et des récipients sous pression (bonbonnes de gaz, extincteurs, bouteilles de propane, butane non consignées),
- * la prévention,
- * la communication,
- * la mise en place d'un réseau de 4 déchèteries.

SMICTOM DE LA PLAINE DIJONNAISE

Impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS - Tél : 03 80 37 84 85 - Fax : 03 80 37 93 65
<http://www.smictom-plainedijonnaise.fr/> - a.charlot.smictom@orange.fr

DECHETTERIE

21110 LONGECOURT EN PLAINE - Tél : 06 78 06 80 53

Horaires d'ouverture / 1er Avril au 31 Octobre :

Lundi	14h00 – 19h00
Mardi	14h00 – 19h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Vendredi	14h00 – 19h00
Samedi	09h00 – 12h00 / 13h00 – 19h00

Horaires d'ouverture / 1er Novembre au 31 Mars :

Lundi	14h00 – 17h00
Mardi	14h00 – 17h00
Mercredi	14h00 – 17h00
Vendredi	14h00 – 17h00
Samedi	09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Scolaire - Périscolaire - Extrascolaire

Dans le cadre de la mise en place de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires et de la reprise de la compétence périscolaire et extra-scolaire par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires du groupe scolaire Henri Vincenot :



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h30 - 9h00 APC			8h30 - 9h00 APC
9h00 – 12h00 Enseignement	9h00 – 12h00 Enseignement	9h00 – 12h00 Enseignement	9h00 – 12h00 Enseignement	9h00 – 12h00 Enseignement
Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 – 16h30 Enseignement	13h30 – 15h00 Enseignement		13h30 – 16h30 Enseignement	13h30 – 15h00 Enseignement
16h30 - 18h30 Périscolaire	15h00 – 16h30 NAP		16h30 - 18h30 Périscolaire	15h00 – 16h30 NAP
	16h30 - 18h30 Périscolaire			16h30 - 18h30 Périscolaire

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) seront facturés aux parents 0,50 € de l'heure par enfant ; soit 1,50 € par semaine (3 heures de NAP).

Les NAP **ne sont pas obligatoires**. Cela implique que les parents qui souhaitent récupérer leur(s) enfant(s) après les horaires d'enseignement **et** avant (ou pendant) les NAP, le peuvent. Cependant, tout NAP commencée est due dans sa totalité, même si l'enfant l'a quittée avant la fin.

Les locaux affectés aux NAP seront : la salle de motricité, la cantine, le dortoir, le hall d'accueil, la salle informatique, la bibliothèque municipale.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) auront lieu le Mardi et le Vendredi matin de 8h30 à 9h00. Elles sont proposées par les enseignants à certains élèves et ne sont pas obligatoires.



PERISCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire Henri Vincenot, situés 16, rue du Moulin.

Pour tout renseignement, consultez le site de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise:
www.plainedijonnaise.fr



Accueil de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil extrascolaire est situé 16 rue du Moulin à Longecourt en plaine. Il accueille les enfants de 3 à 13 ans, de Longecourt en Plaine, Aiserey, Bessey les Cîteaux et Izeure.

Pour tout renseignement... www.plainedijonnaise.fr



PERIODES SCOLAIRES

Durant les périodes scolaires, l'accueil fonctionne le Mercredi midi et après-midi. Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école et peuvent être inscrits uniquement pour le repas ou pour l'après-midi complet, jusqu'à 18h30.

VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires, les enfants inscrits sont accueillis entre 7h30 et 9h00. Les départs du soir se font entre 17h00 et 18h30. L'inscription peut se faire à la journée ou à la demi journée, avec ou sans repas.



Partager
b94906L

Rire
B!LG

S'amuser
2,9126L



Découvrir
DÉCONALIL

Apprendre
YBBIGUQLG

Fête des Voisins

Cette année encore, Longecourt en Plaine a vécu au rythme de la traditionnelle fête des voisins.



Le Vendredi 23 Mai, le quartier de **l'impasse des Pins** inaugurerait cette édition 2014, ce qui n'était pas arrivé depuis 2006.

Des invitations ont été lancées dans tout le lotissement par Christiane Prost, Annick et Yves Fichot.

A 19h00, les premières voitures déposaient les tables dans l'impasse, puis chaque voisin apportait sa contribution au repas. L'apéritif servi, la bonne humeur était de mise.

Le temps était de la partie mais, vers 22h00, la fraîcheur commençant à se faire sentir, la petite laine était de rigueur; elle n'atténuait cependant pas la bonne humeur ambiante.

Et c'est vers 23h30, faute de lumière, que tout le monde se quittait et se promettait de se revoir l'année prochaine.

Merci à Mme Schiltz pour ses photos et son aide.

Le 22 Juin, ce sont les habitants de la rue du **Meix Bresson** et de la rue de la **Lieutenière** qui ont célébré cette fête amicale, dans la grange de Marie-Jeanne BONNEFOY.

Une quarantaine de personnes s'y sont retrouvées, dans une ambiance ensoleillée et festive...



Les quartiers du **Roselet** et de **Sainte-Sophie** se sont eux aussi réunis le 22 Juin, pour la 3^{ème} année consécutive.

Là encore, soleil et bonne humeur au programme, agrémentés de jeux et concours de pétanque.



50^{ème} anniversaire du jumelage Sprendlingen, Genlis, Longecourt en Plaine



50ème anniversaire franco-allemand très réussi !

Le week-end de Pentecôte ensoleillé nous a réunis pour ce 50^{ème} anniversaire. De bon matin, deux bus, des voitures, des motos quittaient Longecourt en Plaine et Genlis pour Sprendlingen, l'arrivée étant fixée à 15h00 au rendez-vous habituel.



Tout ce petit monde convergait vers la salle des fêtes où étaient réunis les correspondants. De vifs applaudissements nous accueillèrent, chacun retrouvait sa famille d'accueil et rejoignait la salle des fêtes où une collation de bienvenue nous attendait.

17 heures marquait le retour dans les familles avec le repas du soir. 20 heures : rendez-vous à la salle des fêtes pour un brillant concert des deux harmonies; les pompiers, eux, se retrouvaient en famille devant un barbecue géant.



Le lendemain, dimanche, après un petit déjeuner copieux, rendez-vous à 11h00 pour les cérémonies du jumelage :

- ouverture musicale par Odélia Lazar
- discours de Mme Irène Alt, ministre de l'intégration de la famille, des enfants, de la jeunesse et des femmes
- discours de Mme Martin Durand-Krämer, secrétaire générale de l'association pour la promotion du jumelage entre la Rhénanie-Palatinat et la Bourgogne.



Après un intermède musical, Manfred Bucher, premier adjoint et futur maire de Sprendlingen prenait la parole, suivi par Daniel Baudron, maire de Longecourt en Plaine, Noël Bernard, conseiller général de Côte-d'Or, ancien maire de Genlis, et du docteur Vincent Dancourt, maire de Genlis.



Une remise de distinctions par Madame Durand-Krämer aux différents récipiendaires clôturait ces cérémonies.

A 13h00, une collation nous était servie.

15h30: transfert avec les bus jusqu'à Bingen, où le bateau "Goethe" nous amenait par une journée ensoleillée sur le Rhin jusqu'à Boppard.



Le repas du soir était servi à bord dans une ambiance festive.



19h00: en bus, nous rejoignons Ober-Wesel où une soirée exceptionnelle nous attendait dans les rues de la ville, transformée en village médiéval avec toutes ses corporations ouvrières et ses jeux, sans oublier les stands de bière et mets traditionnels.

23h00 marquait la fin d'une journée bien remplie.



Lundi 9 juin, après le petit déjeuner dans les familles, rendez-vous était donné pour le départ.

Prises de paroles des différents dignitaires, embrassades, parfois quelques larmes et promesses pour l'année suivante marquaient la fin de ces 3 jours enchanteurs.



**A l'année prochaine
et que vive
l'amitié franco-allemande !**

L'agenda de vos sorties



14 Septembre 2014

« Longecourt fait sa foire » dans et autour de la salle "La Cerisaie", de 10h00 à 18h00.

26 Septembre 2014

Collecte de sang de 16h00 à 19h00, salle de la Grande Ferme. Venez nombreux !

28 Septembre 2014

Pensez à faire le tri pour le grand vide-greniers organisé par LOISIRS FÊTES et l'OMCL.

3, 4 et 5 Octobre 2014

IMAGES PLAINE NATURE vous propose un week-end sur le thème "La nature près de chez soi".

11 Octobre 2014

Repas dansant de LOISIRS FÊTES, ambiance Cabaret.

27, 29, 30 & 31 Octobre 2014

Formation aux premiers secours dispensée par l'UNASS 21-58

17 au 22 Novembre 2014

Exposition des Diabes Bleus de Chenôve dans la salle des mariages de la mairie.

22 Novembre 2014

VIVONS POUR L'ESPOIR vous attend à son repas dansant animé par « Arc en Ciel »

5 et 6 Décembre 2014

Manifestations pour le Téléthon

12 Décembre 2014

Nouvelle collecte de sang de 16h00 à 19h00, salle de la Grande Ferme

13 Décembre 2014

LOISIRS FÊTES vous emmène à Ribeauvillé et Riquewihr pour une journée libre «marchés de Noël».

13 Décembre 2014

IMAGES PLAINE NATURE vous invite à une soirée projection.

24 Décembre 2014

Les petits seront à l'honneur pour un spectacle de Noël organisé par LOISIRS FÊTES.

5, 6, 7 et 8 Février 2015

Salon Photos proposés par IMAGES PLAINE NATURE

7 Mars 2015

Thé dansant du CLUB DE L'AMITIÉ

21 Mars 2015

Bal traditionnel de TRADI DANSES

28 Mars 2015

Loto de VIVONS POUR L'ESPOIR

20 Juin 2015

ROCK en PLAINE proposé par l'OMCL

26 Juin 2015

Gala de fin d'année du CERCLE SPORTIF LONGECOUROIS

27 et 28 Juin 2015

Gala de fin de saison de la COURTOISE GYM

10 Octobre 2015

Repas à thème de LOISIRS FÊTES

17 et 18 Octobre 2015

Foire d'Automne de l'OMCL

21 Novembre 2015

Repas de VIVONS POUR L'ESPOIR

4 et 5 Décembre 2015

Téléthon de VIVONS POUR L'ESPOIR



2014 / 2015

LA COURTOISE GYM

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE & BABY GYM

Présidente Martine PRETOT

Téléphone 03 80 39 81 40

Contact martineprebot@orange.fr

IMAGES PLAINE NATURE

DÉCOUVRIR LA NATURE PAR L'OBSERVATION ET L'IMAGE

Président Michel BAILLY

Téléphone 06 63 23 21 99

Contact michel.bailly21@gmail.com

CERCLE SPORTIF LONGECOUROIS

PRATIQUE DU KI SHIN TAI JUTSU

Présidente Marie-Odette BANDELIER

Téléphone 06 44 73 93 88

Contact cercle.longecourois@laposte.net

A PETITS POINTS

RÉALISATION DE BROCHURES COULEUR

Présidente Claudine ALLORY

Téléphone 03 80 39 81 09

Contact allocla@esfr.fr

TRADI-DANSES

DANSES TRADITIONNELLES

Président Bernard GUGGER

Téléphone 03 80 72 63 02

Contact tradi.danses@free.fr

LOISIRS FÊTES

ACTIVITÉS, SORTIES, GYM VOLONTAIRE, MARCHÉ

Présidente Josiane CHOCHON-LATOUCHE

Téléphone 03 80 39 78 40

Contact loisirsfetes21@free.fr

VIVONS POUR L'ESPOIR

ORGANISATION DE MANIFESTATION POUR LE TRIETHNON

Président Robert ALMANZA

Téléphone 03 80 39 88 06

Contact robert.almanza@orange.fr

OMCL

ORGANISATION MUSICALE ET CULTURELLE

Président Pascal BIZE

Téléphone 06 72 09 63 97

Contact p.bize@lombfc.com

CLUB DE L'AMITIE

JEU DE SOCIÉTÉ, BRANQUES, SORTIES...

Président Daniel BAUDRON

Téléphone 06 73 67 41 06

Contact daniel.baudron@wanadoo.fr

CLUB CIBISTE DE LA TILLE

RADIO GUIDAGE, ASSISTANCE ET ACTIVITÉS DIVERSES

Présidente Françoise SCHWARTZ

Téléphone 03 80 39 73 81

Contact francoiseschwartz@orange.fr

AMICALE POUR LE DON DU SANG

Président Gilles PERRICAUDET

Téléphone 03 80 47 90 88

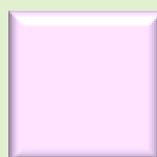
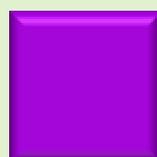
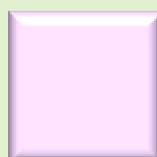
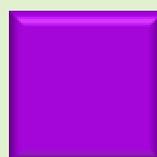
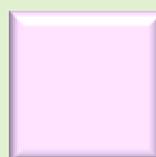
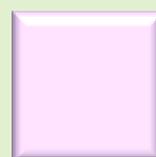
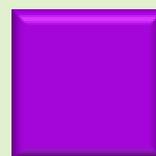
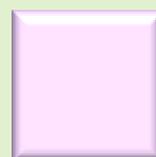
Contact pemicaudet.gilles@neuf.fr

VELO SPORT

Président David NASROUN

Contact davidnasroun@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



Journées mémorielles des guerres 1914-1918 & 1939-1945



Dans le cadre de la célébration du 100^{ème} anniversaire du début de la guerre 1914-1918 et à l'initiative de l'association Le Souvenir Français, il a été créé début 2014 sur le canton de Genlis un comité cantonal inter-associations patriotique destiné à permettre l'organisation des journées mémorielles qui se dérouleront principalement à Genlis les 8, 9, 10 et 11 Novembre 2014.

Ce comité est constitué de 16 membres représentant les associations suivantes: l'UNC, les Médaillés Militaires, le Souvenir de la Résistance (à Dijon), Histoire et Résistance (à Savigny le Sec) et Le Souvenir Français, ainsi que 2 représentants de la municipalité de Genlis.

Diverses animations et manifestations seront proposées durant ces 4 journées, notamment:

- * Une exposition permanente, organisée dans les galeries du Centre Culturel Paul Orssaud, de matériels et de documents militaires divers et variés ainsi que la projection de documents vidéo sur les guerres 1914-1918 et 1939-1945;
- * La présentation permanente en extérieur, à proximité de l'ancien champ de foire, de la reconstitution d'une tranchée « animée » d'une longueur de 60 m environ;
- * Sur le champ de foire, reconstitution dynamique comprenant entre autres un campement militaire de l'US Army, un campement militaire FFI, un campement militaire Maquisards, un camp militaire allemand (exclusivement Wehrmacht), un campement militaire français, ainsi que la présentation d'une vingtaine de véhicules militaires.
- * Un défilé de véhicules militaires pourra également être organisé à la demande des municipalités qui en feraient la demande.
- * Le dimanche 9 Novembre en soirée, représentation musicale par l'Harmonie «La Genlisienne ».
- * Le lundi 10 Novembre en soirée, sur le parking du Centre Culturel Paul Orssaud, veillée d'armes avec lectures de lettres de poilus, de prisonniers, de résistants, de maquisards et projection de films sur la façade du Centre.
- * Le mardi 11 Novembre en matinée, messe avec drapeaux à l'église Saint Martin puis défilé en ville des troupes en armes et des véhicules militaires accompagnés des autorités et de la population; défilé clôturé par une aubade de l'harmonie municipale « La Genlisienne ».

Entrée libre et gratuite. Venez nombreux...



DU 17 AU 22 NOVEMBRE 2014

M. Daniel BAUDRON, Maire de Longecourt en Plaine,
M. Paul MURANO, 1^{er} adjoint en charge des cérémonies,
le Conseil Municipal de Longecourt en Plaine,
M. Jean-Claude BARBET (Président des Diables Bleus)...

...vous invitent à venir découvrir, à la mairie,

une exposition dédiée à la guerre 14/18

Vernissage Lundi 17 Novembre à 18h00

Horaires de visite:

Mardi 18 et Jeudi 20 Novembre :
9h00-12h00 / 14h00-17h00

Mercredi 19 et Vendredi 21 Novembre :
14h00-19h00

Samedi 22 Novembre :
10h00-12h00 / 14h00-17h00

Club de l'amitié

Club de l'Amitié

de Longecourt en Plaine



Quand ?

Le **Club de l'Amitié** se réunit
un jeudi après-midi sur deux,
à partir de **14h00.**

Où ?

Les adhérents se retrouvent à la
petite salle de la Cerisaie
autour de jeux de société ou, pour les
« sportifs », sur le terrain de pétanque.



Manifestations

Aux activités du jeudi après-midi viennent
s'ajouter des manifestations plus
exceptionnelles:
repas, galette des rois, voyage ...

A noter...

Rendez-vous pour les premières réunions de
la saison 2014-2015 :

28 Août 2014

11 & 25 Septembre 2014

9 & 23 Octobre 2014...

... et thé dansant le 8 Mars 2015 !



Renseignements...

Monique FRERE	03 80 39 75 67
Raymond DEGUT	06 16 44 66 66
Daniel BAUDRON	06 73 67 41 06

Le **Club de l'Amitié** contribue
à l'animation du village.

Les adhérents actuels sont
majoritairement des retraités
ou futur retraités
mais le club accueille volontiers
tous les adultes intéressés.

L'adhésion n'est pas exigée dès la
première visite,

venez essayer !!

Cercle Sportif Longecourois



KI SHIN TAÏ JUTSU
ART MARTIAL TRADITIONNEL



Connaître les autres, c'est sagesse. Se connaître soi-même, c'est sagesse supérieure.

Le CERCLE SPORTIF LONGECOULOIS est une association à but non lucratif, type Loi 1901. Il a été créé le 17 mars 1997 par quatre passionnés d'Arts martiaux: Rose-Marie & Philippe GARNIER, Stéphane EVRARD, Stéphane LELONG.

Il est composé de deux sections « Enfants » et « Adolescents/adultes ». Les entraînements se déroulent dans la salle polyvalente de la Grande Ferme. **Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année sportive.**

Rentrée prévue le 10 septembre 2014

Mercredi : 18h45 – 19h45 pour le cours enfants
Mercredi et vendredi 19h - 20h30 pour le cours adultes

Renseignement: 06.44.73.93.88



LE COMITÉ DIRECTEUR

Présidente	Marie-Odette Bandelier
Trésorière	Chantal Bérille
Secrétaire	Stéphane Evrard
Membres actifs	Elodie Bernard Gilles Peltey

Stéphane Evrard et Gilles Mongey

2 animateurs diplômés (CQP)
Certificat Qualification Professionnelle



Le Cercle Sportif Longecourois est affilié à deux fédérations
FFSPT (Fédération Française sport pour tous)
FDKJ (fédération KI SHIN TAÏ JUTSU à Marseille)

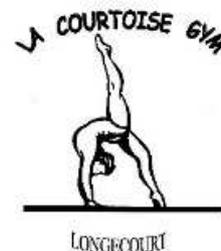
Le club possède un agrément sport N° 02 21S4 depuis le 26/03/2002

La Courtoise Gym

La Courtoise-Gym a obtenu cette année de bons résultats dans toutes les catégories : DIR, Challenges, libres régions, parcours pour les plus jeunes, 37 GAF licenciées.

Toutes ses gymnastes sont entraînées par des entraîneurs qualifiés et diplômés:

Céline THOURET,
Anaïs SANNIER,
Émilie PRETOT,
Margot MARTIN,
Martine MORENO



Notre section Baby-gym, qui compte 34 licenciés, a fait la rencontre petite enfance à Chevigny st Sauveur. Elle est également encadrée par 3 entraîneurs diplômés:

Émilie PRETOT
Laetitia PERRET
Martine PRETOT

La Courtoise Gym a 30 ans !

Nous avons organisé les 30 ans du club le 24 mai dernier, avec une compétition suivie d'un apéritif offert par la commune de Longecourt en Plaine.

Nous avons réussi à réunir plus de 180 personnes !! Anciens présidents, entraîneurs, gym, bureau... Merci à toutes ces personnes qui ont répondu présentes, ainsi qu'aux personnes excusées.

Notre final était un lâché de ballons aux couleurs du club, auxquels chaque gymnaste avait accroché une petite carte... Une réponse nous est parvenue d'Allemagne (312 km)... Une surprise sera remise à la propriétaire de ce ballon.

Le lendemain nous avons organisé une porte ouverte baby-gym pour fêter notre label petite enfance, une structure gonflage a même été mise en place pour la joie des enfants.



NOUS AVONS FINALISÉ L'ANNÉE PAR NOTRE GALA « 30 ANS EN ARRIÈRE »



Les entraîneurs ont fait un travail «grandiose»: chorégraphie, figures gymniques sur agrès pour chaque gym. Et le clou de ce gala, les 4 entraîneurs ont repris des entraînements intensifs afin de faire tout l'échauffement avec leurs gymnastes et de passer sur un agrès... BRAVO !!!

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser toutes nos manifestations.

Merci également à M. le Maire d'être présent à toutes nos manifestations, et à Chantal Maltesta, correspondant du Bien Public .

Les prochaines inscriptions se feront le **5 Septembre 2014 de 18h30 à 20h30 pour les 6 à 18 ans** et le **8 Septembre 2014 de 18h00 à 19h00 pour les 2 ans et demi à 5 ans et demi** (baby-gym).

Toutes les renseignements seront sur notre blog : la-courtoise-gym.over-blog.com

Tradi Danses Longecourt en Plaine



L'atelier tradi-dances vous invite à venir danser à la salle de la Cerisaie

tous les mardis soir
de **20h30 à 21h45**
(hors congés scolaires).



Nous visitons, en dansant et dans la bonne humeur, différentes régions de France et d'autres pays (Angleterre, Europe Centrale...) ! Pas de costumes, pas de spectacle (nous ne sommes pas un groupe folklorique)... juste le plaisir de se retrouver et de partage des pas et des chorégraphies simples.

« La Cotelte y Danse »

Depuis l'année dernière notre groupe de musiciens vient nous faire danser sur ses musiques quatre ou cinq fois dans l'année...



AU PROGRAMME

Mardi 2 septembre 2014 de 20h30 à 21h00
Présentation en vidéos et en musique
des activités de notre association

Mardi 9 septembre 2014 à 20h30
Premier atelier de l'année

Samedi 21 mars 2015 à partir de 21h00
Bal folk à la salle de la Cerisaie animé par
«La Cotelte y Danse» et des invités surprises

Venez nous rejoindre !!

les premières séances de participation sont gratuites et sans engagement.



Pour plus d'informations vous pouvez contacter **Bernard Gugger** :

Tel: 03 80 72 63 02 / Courriel : tradi.dances@free.fr

Site web de l'association <http://tradi.dances.free.fr>

Présentation de notre groupe de musiciens sur <http://lacotelleydanse.free.fr/>

Images Plaine Nature

Découvrir et observer...

par le biais de sorties dans la nature afin de redécouvrir notre région, la Bourgogne, et plus particulièrement la plaine de la Saône. Le but ne se limite pas seulement aux paysages, ce sont aussi les animaux sauvages, les insectes, les plantes, les fleurs, les champignons... Il nous arrive aussi de partir un peu plus loin (Jura, Aube...).



Faire découvrir:

le moyen qui nous semble le plus judicieux et le plus efficace est l'image par le biais d'expos photos et de soirées projection.

De façon générale, ce sont...

Les Rendez-vous « Images Plaine Nature » (1200 visiteurs en 2014) pour faire découvrir la nature de la région en images par des photographes de la région (12 photographes, 1 club photo, 1 association de protection, présentation de matériel, sorties nature, ateliers techniques, animation écoles et public.



Des soirées projection « Vies Secrètes »

Le Week-end : la Nature Près de Chez Soi

Des sorties découvertes de la nature

Découvrir, observer et répertorier : la faune (oiseau – mammifère ...) de la commune et des environs et la flore (orchidées à la gravière et le long du canal et autres plantes).

Mener des actions de protections (suivi de la colonie d'hirondelles de fenêtre de la Grande Ferme).

Des projets, en collaboration avec la municipalité et d'autres associations ou organismes: création d'un refuge LPO à la gravière municipale, aménagement de l'Oucherotte (2015).

AGENDA 2014-2015

3, 4 et 5 Octobre 2014
Week-end « La nature près de chez soi »

13 décembre 2014
Soirée « Projections »

6, 7 et 8 Février 2015
Rendez-vous « Images Plaine Nature »

Un projet:

**Créer le refuge LPO
de l'étang La Fontaine**
(Gravière municipale)

Origine du projet : La découverte de Trois espèces d'orchidées et la possibilité de créer un tel projet pour une collectivité.

Un Refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage moralement à préserver ou restaurer la biodiversité de proximité. Une convention sera signée (Octobre 2014) par les partenaires du projet : la municipalité, la LPO 21, l'association «Images Plaine Nature».

Les Refuges LPO sont le plus grand réseau de jardins écologiques en France: plus de 17 000 refuges totalisant 28 000 hectares.

Le but d'un Refuge LPO n'est pas de mettre la nature sous cloche mais au contraire de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité.

Les objectifs sont de répertorier, protéger, informer, garder ce site comme zone de loisirs (pêche, promenade), l'entretenir de façon naturelle, mettre en valeur les richesses naturelles du site, organiser des animations pour les scolaires et centre d'accueil.

Projets principaux prévus pour les années à venir:

Tous ces projets, sous réserve de réalisation, doivent être mis en place en concertation avec tous les acteurs et avec un maximum de communication envers la population.

- Installation de ruches
- Plantation d'une haie
- Plantation d'anciens fruitiers
- Installation d'un hôtel à insectes
- Nourrissage des oiseaux
- Pose de nichoirs
- Abris pour petits mammifères (hérisson, chauves-souris...)
- Nichoir à Moyen Duc, en collaboration avec l'association la Choue

Si vous souhaitez vous investir dans la découverte et la protection de la nature, rejoignez-nous !!

*Nous vous convions à l'assemblée générale qui aura lieu le **Vendredi 9 janvier 2015** à 20h00, salle de la Grande Ferme*

Pour tous renseignements, contactez Michel Bailly: 06 63 23 21 99 ou michel.bailly21@gmail.com

Vivons pour l'Espoir



L'association « Vivons pour l'Espoir » créée le 3 avril 2006, a pour mission d'organiser des manifestations de solidarité pour aider la recherche médicale.

Tous les ans elle organise le TELETHON à Longecourt en Plaine.

La totalité des fonds récoltés, dons et bénéfices, sont reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathie). Lors du Téléthon 2013, la somme de 9300 € a ainsi pu être reversée à l'AFM.



Le loto du 8 Mars 2014 a rapporté 1600 € de bénéfice.
Merci à tous les participants !

A Longecourt en Plaine,

Toutes les Associations, ainsi que plusieurs Associations des communes avoisinantes, se mobilisent.

Des bénévoles donnent de leur temps.

La Mairie nous soutient (gratuité de la salle, photocopies...).

Les Commerçants participent eux aussi à cette manifestation (dons divers).



Samedi 22 Novembre 2014

Repas dansant, animé par « ARC en CIEL »
et participation du Groupe Folklorique « WARSAWA »

Vendredi 5 & Samedi 6 Décembre 2014

TELETHON de Longecourt en Plaine

Retenez bien ces dates... nous vous attendons nombreux !!



**Donnons un peu de temps et un peu d'argent
pour que nos enfants et petits-enfants
puissent dire un jour**

« C'était quoi le Téléthon ? »

Organisation Musicale et Culturelle Longecourtoise OMCL



L'OMCL est une association constituée d'une vingtaine de bénévoles...
amis avant tout !!

Elle a pour objectif d'animer le village mais avant tout de promouvoir la musique amateur.

Depuis 6 ans déjà, 4 grands rendez-vous sont au programme :

Le Printemps Musical

a lieu en Mai/Juin dans le cadre magnifique de la cour du château.



Nous y avons reçu cette année:

le 11 Mai: la chorale «La Vouge au Chœur» d'Aubigny
le 18 Mai: l'Harmonie des Cheminots d'Ahuy
le 1^{er} Juin: l'Harmonie la Genlisienne

Le 14 juin, **ROCK EN PLAINE** a connu un vif succès avec des groupes variés :

Urban Sheep / Rifflex / Polar Beers / Dk-Pulseur / et nos locaux...

les Betteraves Fourragères !



L'ambiance et le soleil étaient présents pour le plus grand plaisir des festivaliers.

Le Dimanche 14 septembre... **LONGECOURT fait sa foire !!**

Cette manifestation se déroule dans et autour de la salle polyvalente de la Cerisaie. De nombreux artisans exposeront leurs créations pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles !!



Rendez-vous

le **Dimanche 28 Septembre 2014** pour le grand **VIDE-GRENIER**,

organisé avec l'association **Loisirs Fêtes**, place de la mairie et tout au long de la rue du Moulin.



LOISIRS FÊTES vous propose



Dimanche
28 Septembre 2014

GRAND
VIDE-GRENIER
en association avec
O.M.C.L.

Samedi 11 Octobre 2014

Venez dîner, danser, vous amuser avec nous !

Soirée Repas Dansant

« **AMBIANCE CABARET** »



Loisirs Fêtes

Une section Randonnée

Contact : Marie-Paule 03.80.39.72.49

Reprise : **Mardi 16 Septembre 2014**

Une section Gymnastique Volontaire

Contact : Josiane 03.80.39.78.40

Reprise : **Mercredi 10 Septembre 2014**

Une section Sorties

Contact : Sylvie 03.80.79.19.04.

Vendredi 5 & Samedi 6 Décembre 2014

Participation au Téléthon
de
LONGECOURT EN PLAINE

Samedi 13 Décembre 2014

Journée libre au Marché de Noël
« RIQUEWHIR & RIBEAUVILLE »

Bonjour,
C'est le Père Noël, « **Mercredi 24 Décembre 2014** »
Je vous attends nombreux ! Enfants & Parents
Soyez sages et à bientôt....hohoho.....



**Malgré son planning très chargé,
le Père Noël dans sa calèche
a prévu de faire une halte
à Longecourt en Plaine
aux environs de 17 heures
(devant la mairie)**

**Distribution d'un sachet de friandises
aux enfants présents
Chocolat chaud ou vin chaud offert !**

Renseignements auprès de Josiane : 03.80.39.78.40

**N'hésitez pas - Rejoignez-nous - Renseignez-vous
Notre équipe conviviale vous attend**



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

En partenariat avec la municipalité, l'**Association des Secouristes UNASS 21** propose d'organiser à **Longecourt en Plaine, une session de formation aux gestes qui sauvent (PSC1)**.

LA FORMATION

Il s'agit de la **FORMATION PSC1**, Prévention et Secours Civiques de niveau 1, qui comprend un module supplémentaire, la prévention des accidents, par rapport au minimum exigé par la Sécurité Civile, et participation de chaque stagiaire au minimum à 2 exercices d'accidents simulés, au lieu d'un seul à minima.

L'apprentissage à l'utilisation du défibrillateur automatique, appareil de plus en plus disponible partout où il peut y avoir une concentration importante de personnes, est également inclus dans le programme.

Il est d'ailleurs rappelé que la municipalité de Longecourt en Plaine a installé 3 défibrillateurs sur la commune, accessibles à tous les habitants.

Cette formation sera dispensée pour 5 stagiaires minimum et 10 maximum, au tarif de 60 € par personne, Chacun se verra remettre 1 mémento ainsi que le diplôme d'état Certificat PSC1.

DATES ET DUREE

La prochaine formation aux premiers secours sera dispensée les **27, 29, 30 et 31 Octobre 2014**. Elle se déroulera sur 12h au total, réparties en 4 soirées de 3 heures, de 19h00 à 22h00.

INSCRIPTION

Si vous souhaitez suivre cette session, inscrivez-vous auprès de :

Monsieur Daniel GEORGES, formateur national de secourisme qui assurera les formations,
au **03 80 39 87 25** ou **06 41 27 43 25**

ou du secrétariat de la Mairie de Longecourt en Plaine au 03 80 79 10 10.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR APPRENDRE À SAUVER UNE VIE !

PRENEZ LE TEMPS D'APPRENDRE !

NE RESTEZ PAS DÉMUNIS, NE SACHANT TROP QUE FAIRE DEVANT UN ACCIDENT, QUEL QU'IL SOIT...

C'est à vous !

Vous souhaitez:

- * recevoir les prochains numéros du Longecourt'Mag par mail ?
- * nous donner votre avis et nous faire part de suggestions ?
- * être informé d'évènements importants de manière rapide ?
- * annoncer un heureux évènement par le biais du Longecourt'Mag ?
- * ...

N'hésitez pas... ce «Mag» est aussi le vôtre ! Vous le retrouverez chaque trimestre.

Utilisez le coupon ci-dessous, à déposer à la mairie, ou adressez-nous un mail à

longecourt.mairie@wanadoo.fr

Nous tenterons d'apporter le meilleur traitement à toutes vos demandes.

Date _____

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

Email _____

Détail de la demande:

Pensez à consulter régulièrement notre site internet: <http://www.longecourtenplaine21.fr/>

Vous pourrez notamment y consulter et/ou télécharger gratuitement le Longecourt'Mag

Environnement
Rénovation *Loisirs* *Logement* *Citoyenneté*
Culture *Patrimoine* *Civisme*
Vivre à Longecourt
Communauté de communes *Solidarité* *Commerces* *Jeunesse*
Sport *Equipe* *Associations* *Sécurité*

